



## Extrait du compte rendu du comité directeur de la ligue du 11 février 2019 :

### « Analyse et décisions du comité directeur sur les aspects financiers »

#### 1/ **Compte de résultat et bilan 2018 :**

Le déficit de l'année 2018 s'élève à 41 267€ il s'agit d'un très mauvais résultat

##### 1.1/ Le contexte :

Le très fort développement de la ligue a conduit à une hausse de son « chiffres d'affaires » **de 40%**.  
Les charges passant de 382 000€ en 2017 à 538 000€ en 2018.

Exemples d'évolutions :

1ère année pleine du pôle espoir, nouvel emploi pour le conseil SAE et communication, hausse du CA formation (+ 20 000€)

Dynamique des équipes régionales et Embauche d'un GHM au 1er septembre

##### 1.2/ Prévision/évaluation imprécise :

Lorsque de nouvelles activités, dans de nouveaux domaines se font jour, on ne dispose pas de l'historique, de références et la prévision est beaucoup plus difficile. L'écart entre la prévision budgétaire au niveau des charges et le réalisé s'élève à **15%**.

Prévisions imprécises dans le budget 2018 :

- Une erreur sur la subvention (pst aide à l'emploi de la fédération) = montant accordé 5 000€ pour 10 000€ prévus au budget

- Inscription en produit dans le budget d'une aide de la fédération de 10 000€ pour le pôle espoir. Dans la réalité la subvention s'élève à zéro.
- Prévission du CNDS à 29 000€ mais 22 000€ obtenus
- Pour le secteur conseil SAE/prestations bonne évaluation des recettes mais sous-estimation des charges.

### 1.3/ Causes « comptables » :

A la demande des comités territoriaux et par souci d'efficacité nous avons décidé fin 2017 de régler les factures des opérateurs de formation dans le mois qui suit la formation. 13 000€ de factures formation 2017 ont été réglées début 2018. (Impossible de revenir sur les comptes 2017). En 2017 le compte de résultat présentait un excédent de 15 000€. Pour 2018 la quasi-totalité des factures a été réglée avant le 31 décembre 2018.

### 1.4/ Légers dépassements pour les activités par rapport au budget :

Compétition environ 4 000€

Loisir 1 000€

Formation – 3 000€ (en recettes)

### 1.5/ : Bilan 2018 :

Le fonds associatif s'élève au 31 décembre à : 136 632.28€

La trésorerie = 106 205,62€

### 1.6/ commentaires généraux :

- Nos réserves sont sans doute un peu faibles et il ne faut surtout pas reproduire ce type d'exercice. Cela pèse également sur la trésorerie de la ligue.
- La ligue doit progresser pour améliorer son suivi budgétaire. Un point en juin plus précis est nécessaire. Même si en 2018 la sonnette d'alarme a été tirée dès septembre.
- Séverine Rey se propose de renforcer l'équipe compta gestion de la ligue.

## **2/ Budget 2019 :**

L'enjeu pour 2019 est d'équilibrer à minima nos comptes.

2019 sera une année de stabilisation de notre activité (voir légère baisse)

### 2.1/ Les charges :

Prévues en diminution : - 27 000€ :

Mesures de rigueur budgétaire, légère diminution du nombre d'actions, impact des décisions étatiques de réduction des charges salariales, modération salariale, report de dépenses non indispensables.

### 2.2/ les produits :

Les décisions prises lors du comité directeur du 4 octobre 2018 verront leur plein effet :

- Sollicitation des salariés pour augmenter le nombre de prestations réalisées.
- Evolutions tarifications liges : Stages HN (équipe régionale) + 10€/jour (30€ au lieu de 20€ par jour, passage de la gratuité au ½ tarif pour les membres du pôle espoir).
- Formations: augmentation mesurée sur 2 saisons et pour certains stages maintien du prix actuel.
- Compétitions escalade : tarif compétitions régionales : passage de 16 à 17 € pour les jeunes, 22 à 23€ pour les adultes et 16 à 20€ pour les poussins benjamins (3 disciplines)
- Evolution prix stages montagnes et ski alpi
- Diverses mesures de réévaluation des tarifs

Pour les subventions le budget prévoit une stabilisation des montants (région et ex-cnds)

### 2.3/ Cotisation ligue :

Dans le cadre du projet de gouvernance de la ligue présentée par l'équipe qui a été élue, une programmation de l'évolution du prix de la licence avait été retenue. Elle conduisait à aboutir à une cotisation à 5€ pour la saison 2019/2020 avec des augmentations annuelles de 0.5€.

Compte tenu de la situation et pour maintenir un haut niveau de service en terme de formation, compétition, rassemblement loisir, stage montagne et ski alpi, conseil et expertise SAE, plan sécurité, haut niveau et équipes régionales, le comité directeur a décidé (à l'unanimité) de proposer à l'assemblée générale une augmentation de 1€ (soit 5,5€)